

Pour ses 20 ans, l'Hôpital intercantonal de la Broye s'offre un livre sur son histoire et ses racines

# Hôpitaux broyards à travers les âges



Plus de 400 patients étaient opérés chaque année dans cette salle de chirurgie dernière cri inaugurée en 1915. DR



L'hôpital d'Estavayer-le-Lac en pleine crise dans les années 1970. DR



En 1972, Payerne abrite l'hôpital le plus moderne du canton. DR

« LISE-MARIE PILLER

**Santé** » Saviez-vous qu'en 1671, un médecin gagnait à peu près le même salaire qu'un enseignant mais moins qu'un pasteur? Vous doutiez-vous que le premier hôpital d'Estavayer-le-Lac a été en activité durant 600 ans? Ce florilège d'informations figure dans une plaquette historique que l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) édite pour ses 20 ans. « Il s'agit d'un devoir de mémoire », a souligné hier le président du conseil d'établissement Charly Haenni lors du vernissage.

La brochure de 52 pages fourmille d'anecdotes. Elle retrace l'histoire hospitalière de la Broye du Moyen Âge à nos jours. Trois auteurs broyards se sont partagé la rédaction en se basant sur diverses archives: le journaliste Erwan Le Bec, les enseignants et historiens Alain Chardonnens (qui a publié un deuxième ouvrage sur le sujet) et Gilbert Marion. Tirée à

15 000 exemplaires, la plaquette sera distribuée également aux collaborateurs de l'HIB. L'opération a coûté environ 10 000 francs, pris sur le budget du 20<sup>e</sup> anniversaire provenant des partenaires de l'établissement. Coup de projecteur par époque.

**Moyen Âge** Dispenser des soins? L'hôpital médiéval, tel un couteau suisse, avait bien d'autres fonctions et était lié à la religion. Les voyageurs y trouvaient un toit, les miséreux de la nourriture et les sans-abri des vêtements, comme c'était le cas de l'établissement hospitalier d'Estavayer-le-Lac, sur l'emplacement de l'actuelle poste, en activité du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Même idée à Payerne, où le premier hôpital attesté date de 1362 et se trouvait probablement à la Grand-Rue. Le pape Clément VII en avait fait mention dans un écrit, car il accordait des avantages à ceux qui aidait à sa réparation. Comment connaissait-il l'établisse-



**« Il s'agit d'un devoir de mémoire »**

Charly Haenni

ment? Il tirait des revenus du prieuré de Payerne. A Avenches, un hôpital existait en 1314 du côté sud de la Grand-Rue. Et Moudon possédait trois hôpitaux médiévaux, probablement du fait de son statut d'ancienne capitale de la Savoie vaudoise.

L'arrivée d'un fléau mortel dès 1348, la peste, décime la population. Estavayer-le-Lac exile les enfants de la ville pour les protéger. Puis arrivent deux siècles de lèpre. Des ladreries sont alors construites à Estavayer-le-Lac et à Payerne afin de traiter les malades.

**XVIII<sup>e</sup> siècle** Un hôpital voit le jour à Payerne en 1773, là où se trouve l'Hôtel de Ville actuel. Il devient polyvalent au fil du temps et accueille par exemple un procès, un poste de gendarmerie ou, tout aussi surprenant, une exposition de machines à coudre.

**XIX<sup>e</sup> siècle** Il reste trois médecins dans la Broye fribourgeoise en 1808, c'est le désert médical.

Il faut dire que la population utilise des remèdes à base de plantes ou fait appel à des guérisseurs et des rebouteux. C'est dès 1866 qu'arrive un vent de renouveau. Un groupe comprenant des membres de la bourgeoisie payernoise crée une infirmerie.

**XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles** L'institution payernoise s'étoffe. Elle se dote d'une maternité, d'une table d'opération articulée. Avec l'automobile et l'aviation, les accidents augmentent et vont jusqu'à... une collision entre un corbillard soleurois et une fourgonnette de volaille à cause du verglas en 1958. L'hôpital n'arrive plus à faire face. Assailli par des difficultés financières, il organise une tombola, une « pêche miraculeuse » et une « roulade aux saucissons » pour épouser une partie de son déficit.

Entre-temps, un établissement implanté au XIX<sup>e</sup> siècle sur le site actuel de l'HIB à Estavayer-le-Lac, sur la volonté du préfet de l'époque, inaugure une salle de chirurgie – ceci après

avoir reçu le téléphone, la lumière et le chauffage électrique. Las, le temps fait des ravages. Dans les années 1970, de nombreux Broyards préfèrent se rendre au site flambant neuf de Bertigny à Fribourg et les débits s'accumulent.

L'établissement stavaicois semble condamné. Mais il est sauvé par un projet audacieux: une collaboration avec le nouvel hôpital de Payerne, construit grâce aux bons soins de l'Etat de Vaud, passé de surcapacité en 1972 à saturation dans les années 1990. Les soins aigus se concentrent à Payerne tandis qu'Estavayer, ayant bénéficié d'une cure de jouvence, se charge notamment de la réadaptation. L'Hôpital intercantonal de la Broye est né. Cela sonne aussi le glas de l'hôpital de Moudon, construit en 1984, qui ferme en 2001 pour être transformé en EMS. »

► Plaquette disponible aux librairies  
Page deux mille seize à Payerne  
et Marschall à Estavayer-le-Lac.

## Des propriétaires contestent

**Vully-les-Lacs** » Nouvel épisode dans le dossier des chalets de la rive sud du lac de Neuchâtel. Les 17 propriétaires de chalets de Vully-les-Lacs qui avaient reçu début novembre une injonction de libérer leur terrain au 1<sup>er</sup> juillet 2020 à midi contestent notamment la décision de résiliation des baux, prise par le canton de Vaud, selon Julien Spacio, vice-président de l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel et du lac de Morat (ARSUD). Selon la procédure, ils ont saisi l'autorité de conciliation en matière de baux à loyers qui va tenir d'amener les parties à s'entendre.

Si ce n'est pas le cas, le Tribunal des baux et loyers pourrait être saisi. Ces chalets, construits dans les années 1950, ont été mis en cause après la création de la réserve naturelle de la Grande Caricale en 2001. La procédure en vue de leur démantèlement a été lancée en 2017 par les cantons de Vaud et de Fribourg. Elle diffère dans les deux cantons. Dans celui de Vaud, elle s'effectue par une mise à jour technique des décisions de classement. Dans celui de Fribourg, elle se fait par une modification du plan d'affectation cantonal des réserves naturelles. »

MARIE NICOLET

## BROYE

**DÉMISSION D'UNE DÉPUTÉE** La socialiste Roxanne Meyer Keller, syndique d'Avenches, renonce à son mandat de député qu'elle occupe depuis dix-sept ans. Elle a envoyé sa lettre de démission pour le 31 décembre 2019. Elle rappelle qu'elle avait annoncé lors des dernières élections cantonales que ce serait sa dernière législature. Elle sera remplacée au Grand Conseil vaudois par son collègue de parti, Sébastien Pedroli, qui siège au Conseil de Payerne. DEF

## Trop rond pour le giratoire

**Justice** » Un automobiliste bullois, sous l'effet de l'alcool, a coupé au travers d'un giratoire en chantier de rue du Carô et a repris la route comme si de rien n'était.

L'idée du giratoire anglais, c'est que le conducteur le contourne. Pas qu'il essaie de le traverser tout droit. Surtout s'il est lui-même rond à ne pas pouvoir conduire normalement. Ayant oublié cette règle essentielle de la circulation alors qu'il roulaient à Bulle un soir de juillet vers minuit, un automobiliste bullois de 25 ans a coupé au travers d'un giratoire en chantier de rue du Carô. Le trou était d'une trentaine de centimètres, et l'avant de sa voiture a tapé à l'entrée et à la sortie du chantier.

Le conducteur a repris sa route comme si de rien n'était, avant d'être intercepté deux cents mètres plus loin... devant le poste de police de la route de Riaz. Les agents ont constaté une alcoolémie de 0,38 mg/l à l'éthylotest, ce qui est supérieur à la tolérance de la loi sur la circulation routière (0,25 mg/l). Selon l'ancienne méthode d'analyse, son alcoolémie aurait été de 0,78%.

Reconnu coupable de plusieurs violations du Code de la route (inattention, perte de maîtrise, ébriété, tentative de soustraction au contrôle de son alcoolémie et violation des devoirs en cas d'accident), le conducteur a écopé 20 jours-amende avec sursis et une amende ferme de 1000 francs. » ANTOINE RÜF